

CHIFFRES CLÉS

L'insertion professionnelle des ingénieurs 2 mois, 1 an et 2 ans après le diplôme

Promotions 2021, 2022 et 2023

L'**Observatoire de la Vie Étudiante** (OVE) de CY Cergy Paris Université a depuis **2021 la gestion** de l'enquête **Conférence des Grandes Écoles** (CGE) pour les diplômés de **CY Tech**.

Cette enquête relative à **l'insertion professionnelle des diplômés ingénieurs** s'inscrit dans un **dispositif national** d'enquêtes **organisé et supervisé par la CGE**, en collaboration avec CY Tech.

Afin de suivre l'évolution des ingénieurs au cours de leur carrière, notamment après leur passage à CY Tech, **chaque année 3 promotions** d'ingénieurs sont interrogées sur leur **situation** : à 2, 12 et 24 mois après leur diplomation.

Pour cette **campagne 2024**, l'enquête a été administrée sous différents canaux. Dans un premier temps, un lien unique sécurisé de connexion sur la plateforme Sphinx de la CGE a été envoyé aux diplômés et dans un second temps, une relance téléphonique a été réalisée par une vacataire de l'OVE.

CY Tech a diplômé 303 ingénieurs en 2021, 327 en 2022 et 267 en 2023.

De décembre 2023 à avril 2024, les ingénieurs de ces trois promotions ont été interrogés sur leur situation professionnelle **au 1^{er} décembre 2023**.

Pour les ingénieurs de 2021, cela implique un suivi de la situation professionnelle de 2 mois jusqu'à 2 ans après l'obtention de leur diplôme. Pour les ingénieurs de 2021, l'enquête les suit de 2 mois jusqu'à 1 an après l'obtention de leur diplôme. Pour les ingénieurs 2023, l'enquête se focalise uniquement sur le situation professionnelle 2 mois après l'obtention de leur diplôme.

Au total 897 ingénieurs (les 3 promotions cumulées) ont été contactés, **65,6 % d'entre eux ont accepté de participer à l'enquête**. Ce **taux de réponse** est **statistiquement satisfaisant** et **augmenté par rapport à la précédente campagne**.

L'analyse se fera sur les promotions 2021, 2022 et 2023.

Globalement, il ressort de l'enquête des situations professionnelles satisfaisantes pour chaque promotion :

- 2 mois après l'obtention du diplôme, 78 % des ingénieurs se sont insérés sur le marché du travail et 96 % sont de niveau cadre. 86 % sont en emploi stable (CDI + titulaire de la fonction publique + indépendants).
- 1 an après l'obtention du diplôme, 96 % des ingénieurs sont en insertion professionnelle. La part d'emploi cadre est de 99 % et celle d'emploi stable est de 92 %.
- 2 ans après l'obtention du diplôme, 96 % des ingénieurs se sont insérés professionnellement. La part d'emploi cadre est de 99 % et celle d'emploi stable est de 89 %.

Effectifs à enquêter et taux de réponse

	Promotion 2021			Promotion 2022			Promotion 2023		
	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse
Ensemble	303	175	58 %	327	203	62 %	267	210	79 %

Répartition par spécialité

Spécialité	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse
Informatique	186	110	59 %	196	118	62 %	174	133	60 %
Mathématiques	117	65	56 %	131	85	61 %	82	67	73 %
Génie civil							4	4	100 %
Biotechnologie et chimie							7	6	86 %

Répartition par sexe

Sexe	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse
Femmes	62	30	48 %	59	34	58 %	60	50	83 %
Hommes	241	145	60 %	268	169	63 %	207	160	77 %

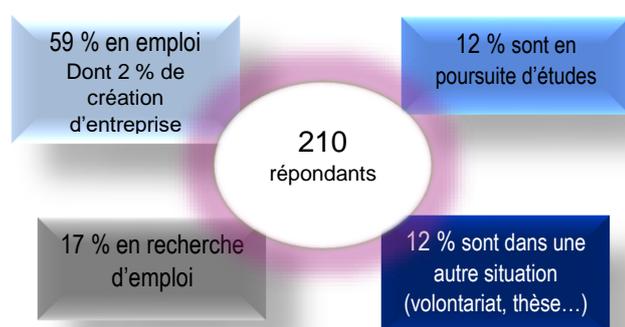
Sur les 303 ingénieurs diplômés en 2021, **58 %** ont participé à l'enquête. Sur les 327 de la promotion 2022, **62 %** ont participé à l'enquête. Sur les 267 de la promotion 2023, **79 %** ont répondu à l'enquête.

Les femmes, peu présentes dans les promotions de diplômés (entre 18 et 22 % selon la promotion), sont légèrement sous-représentées parmi les répondants des promotions 2021 et 2022.

Les taux de réponses <50 % sont en couleur bleu clair dans le tableau.

Source : OVE – Enquête CGE 2023 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2023 : Promotion 2023

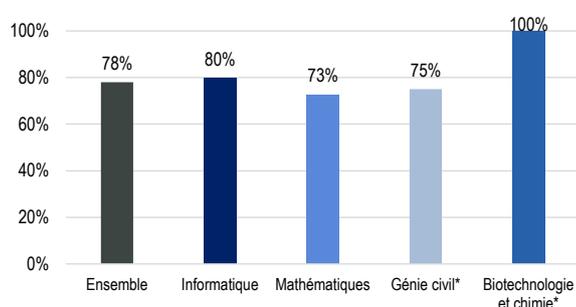


Au 1^{er} décembre 2023, soit 2 mois après leur diplomation, **59 %** des ingénieurs 2023 ont déclaré avoir une **activité professionnelle**, dont **2 %** ont créé ou sont en cours de création d'une entreprise.

85 % des diplômés ont trouvé leur 1^{er} emploi avant l'obtention de leur diplôme (dont 50 % grâce à leur apprentissage ou leur stage).

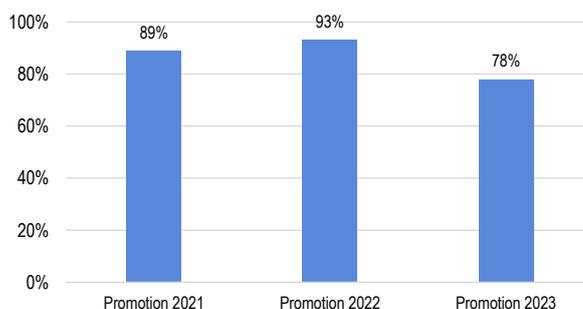
Le **taux d'insertion** des ingénieurs 2023 est de **78 %**. Ce taux a baissé de 15 points par rapport à la promotion 2022 (campagne d'enquête 2023). **Les relances téléphoniques ont démarré dès le mois de décembre (contre début février pour la campagne 2023). Plus de diplômés étaient en recherche d'emploi lors de la relance téléphonique.**

Taux d'insertion des ingénieurs 2 mois après l'obtention du diplôme (par spécialité)



*Le nombre de répondants des diplômés en Génie civil et Biotechnologie et chimie est faible (4 et 6 respectivement) ainsi les résultats sont statistiquement fragiles.

Evolution du taux d'insertion des ingénieurs 2 mois après l'obtention du diplôme (par promotion)



Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

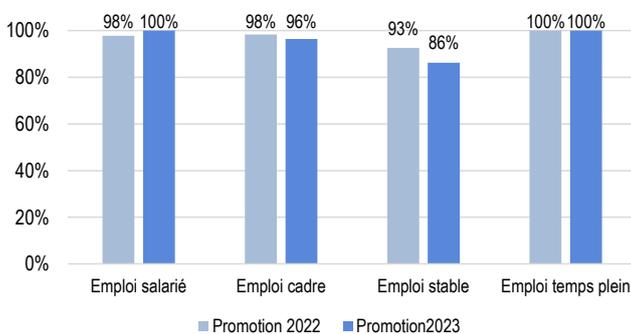
Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2023 : Caractéristiques de l'emploi occupé

Dans l'ensemble, les conditions d'emploi des ingénieurs 2023 sont satisfaisantes dès les 2 premiers mois suivant l'obtention du diplôme.

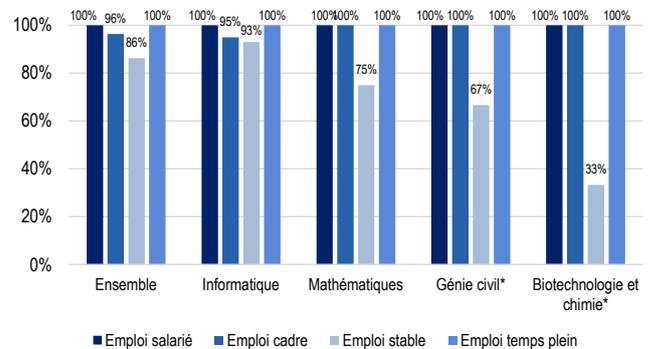
Au 1^{er} décembre 2023, **100 %** des diplômés 2023 en emploi travaillent **à temps plein** et **sont salariés**, **96 %** sont **cadres**. La part d'**emplois stables** est de **86 %**.

Conditions d'emploi des ingénieurs 2 mois après l'obtention du diplôme (par promotion)



Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Conditions d'emploi des ingénieurs 2 mois après l'obtention du diplôme (par spécialité)



*résultats statistiquement fragiles

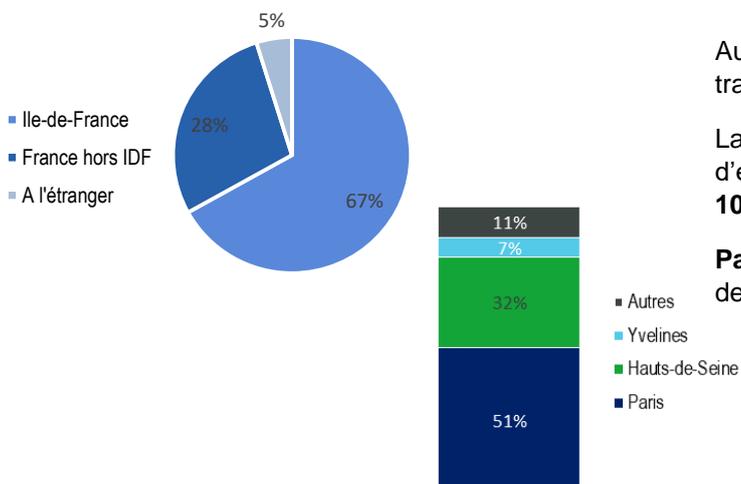
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Promotion 2023 : Localisation de l'emploi

Répartition des ingénieurs selon leur lieu de travail et répartition de ceux travaillant en Ile-de-France



Au 1^{er} décembre 2023, **95 %** des ingénieurs travaillent en **France** et **5 %** à **l'étranger**.

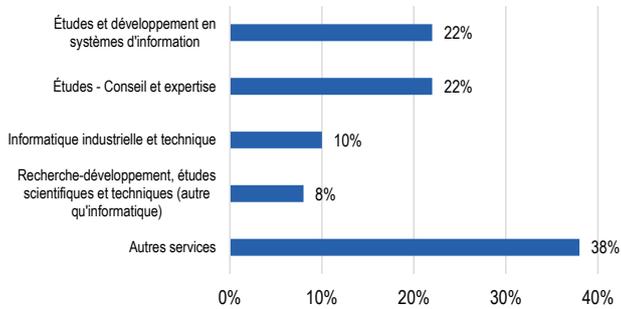
La région **Ile-de-France** est la principale zone d'emploi des ingénieurs (presque **7 emplois sur 10**).

Paris regroupe **51 %** des emplois localisés en Ile-de-France et les **Hauts-de-Seine 32 %**.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

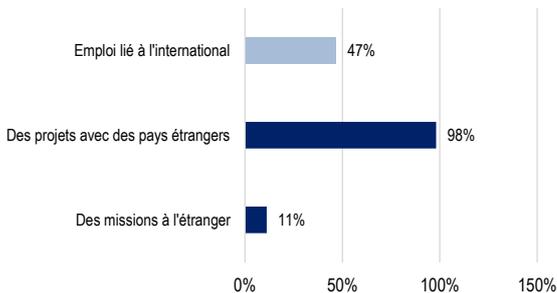
Promotion 2023 : Activités dans l'emploi

Services où travaillent les ingénieurs



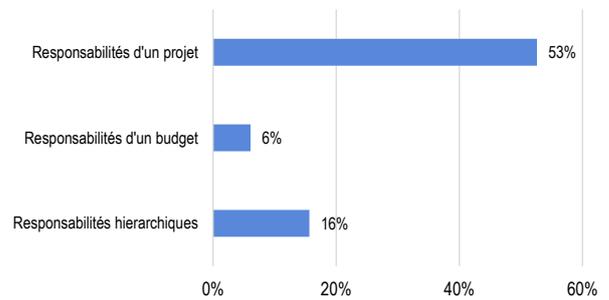
Plus de la moitié (53 %) des ingénieurs 2023 ont la responsabilité d'un projet.

Fonctions liées à l'international



6 ingénieurs 2023 sur 10 travaillent au sein de ces 4 services : « Études et développement en systèmes d'information », « Études-Conseil et expertise », « Informatique industrielle et technique » et « Recherche-développement et études scientifiques et techniques ».

L'emploi comporte des :

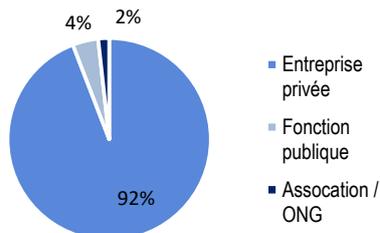


47 % des ingénieurs 2023 ont un emploi lié à l'international. Parmi eux, 98 % gèrent des projets avec des pays étrangers.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

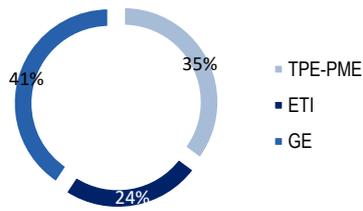
Promotion 2023 : Employeur

Répartition des ingénieurs selon la catégorie de l'employeur



L'entreprise privée est le principal employeur des ingénieurs 2 mois après l'obtention de leur diplôme : 92 % des ingénieurs y travaillent.

Répartition des ingénieurs selon la taille de leur entreprise



Presque la moitié (44 %) des ingénieurs 2023 travaillent dans une « société de conseil, d'ingénierie ou un bureau d'études indépendant ».

41 % des ingénieurs 2023 travaillent dans de **grandes entreprises** (comme Alten, Thales, Allianz France).

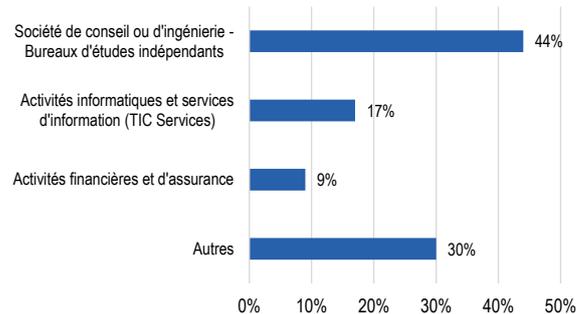
TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Répartition des ingénieurs selon le secteur d'activité de l'employeur



Promotion 2023 : Salaire

Au 1^{er} décembre 2023, la moitié des ingénieurs, en emploi à temps plein en France, ont un salaire brut mensuel supérieur à **3 333 €**.

Le salaire brut mensuel médian (hors prime) des ingénieurs à 2 mois après l'obtention du diplôme s'est stabilisé entre les promotions 2022 et 2023.

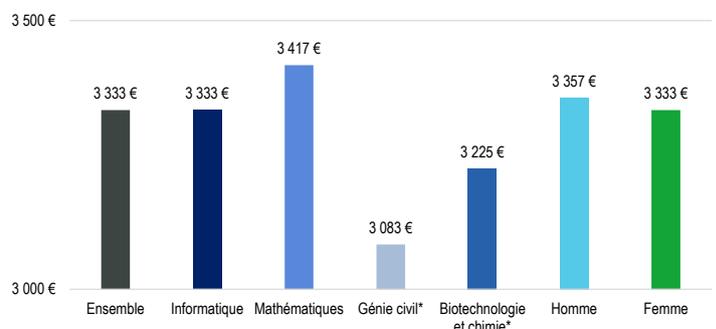
Il existe des différences de salaire selon la spécialité du diplôme. Les ingénieurs en mathématiques gagnent 273 € de plus que les ingénieurs en génie civil.

Suivi du salaire mensuel brut médian (hors prime) à temps plein en France 2 mois après l'obtention du diplôme (en €)

Promotion	Promotion 2021	Promotion 2022	Promotion 2023
	3 167 €	3 375 €	3 333 €

Salaire brut mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein.

Salaire mensuel brut médian (hors prime) à temps plein en France



*résultats statistiquement fragiles

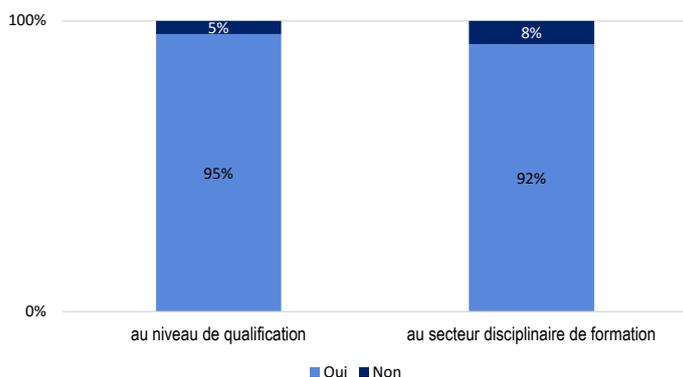
Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2023 : Satisfaction et adéquation de l'emploi

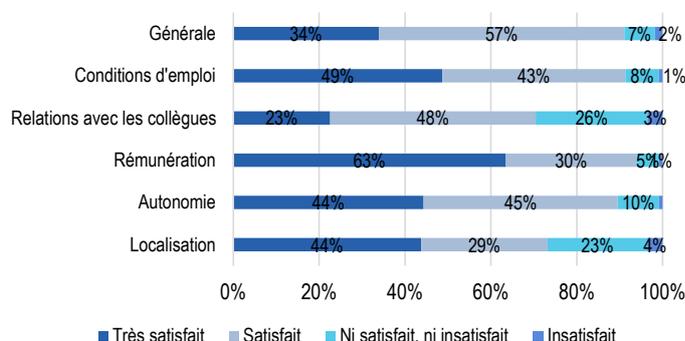
9 ingénieurs 2023 sur 10 déclarent être (très) satisfaits de leur situation professionnelle en générale.

Presque l'ensemble des ingénieurs estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification (95 %) et que leur emploi correspond à leur secteur disciplinaire de formation (92 %).

L'emploi correspond :



Satisfaction des ingénieurs vis à vis de leur emploi



Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2023 : Focus sur la recherche d'emploi

Pour rappel, 17 % des diplômés 2023 sont en recherche d'emploi au 1^{er} décembre 2023. Cette part était de 6 % pour la promotion 2022 (campagne 2023). Cette hausse est due aux relances téléphoniques effectuées dès le début de la campagne.

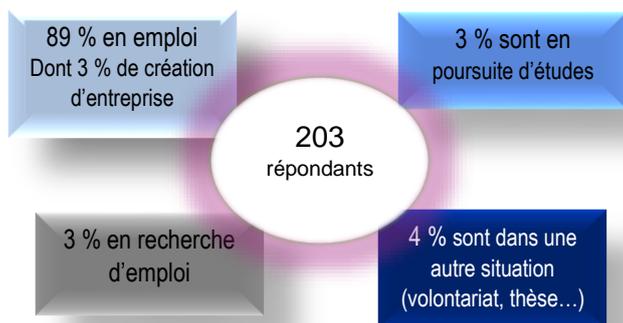
41 % ont refusé une ou plusieurs propositions d'emploi. Principalement, les propositions ne correspondent pas aux domaines et missions recherchés.

97 % rencontrent des difficultés dans leur recherche d'emploi. Les 3 premières difficultés rencontrées par les ingénieurs 2023 sont le manque d'expérience professionnelle, le manque d'offre d'emploi et la difficulté à mettre en valeur leurs compétences.

Difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2023 : Promotion 2022

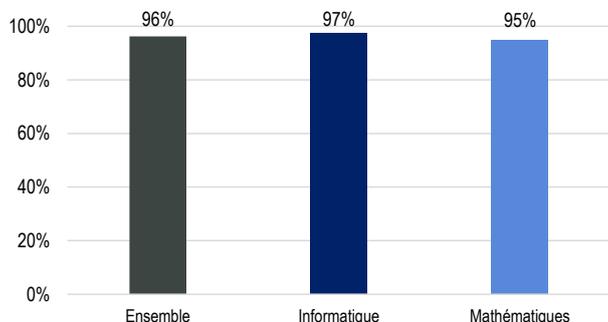


Au 1^{er} décembre 2023, soit 1 an après l'obtention du diplôme, **89 %** des ingénieurs 2022 ont déclaré avoir **une activité professionnelle**. 3 % sont en recherche d'emploi.

Le **taux d'insertion** des ingénieurs 2022 est de **96 %**. Ce taux est stable depuis la promotion 2020.

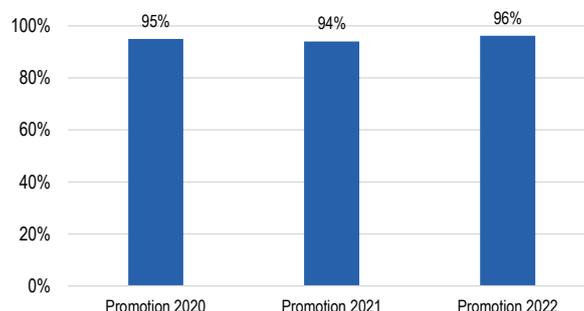
Pour 86 %, leur emploi au 1^{er} décembre 2023 est leur premier emploi.

Taux d'insertion des ingénieurs 1 an après l'obtention du diplôme



Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Evolution du taux d'insertion à 1 an des ingénieurs



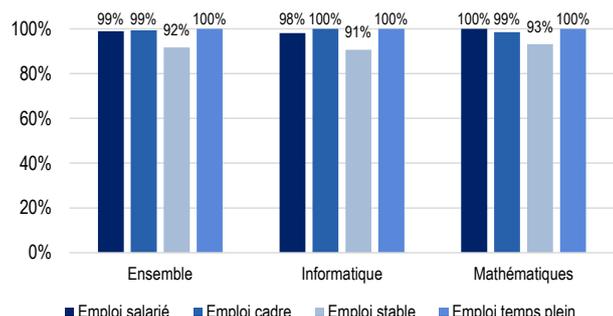
Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

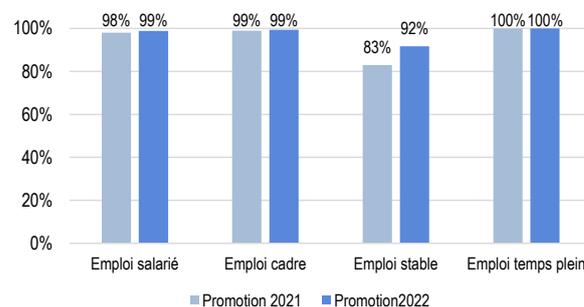
Promotion 2022 : Caractéristiques de l'emploi occupé

1 an après l'obtention du diplôme : **100 %** des ingénieurs 2022 travaillent à **temps plein**, **99 %** sont de niveau **cadre** et **99 %** sont **salariés**. **92 %** des emplois sont **stables**.

Conditions d'emploi des ingénieurs 1 an après l'obtention du diplôme (par spécialité)



Conditions d'emploi des ingénieurs 1 an après l'obtention du diplôme (par promotion)



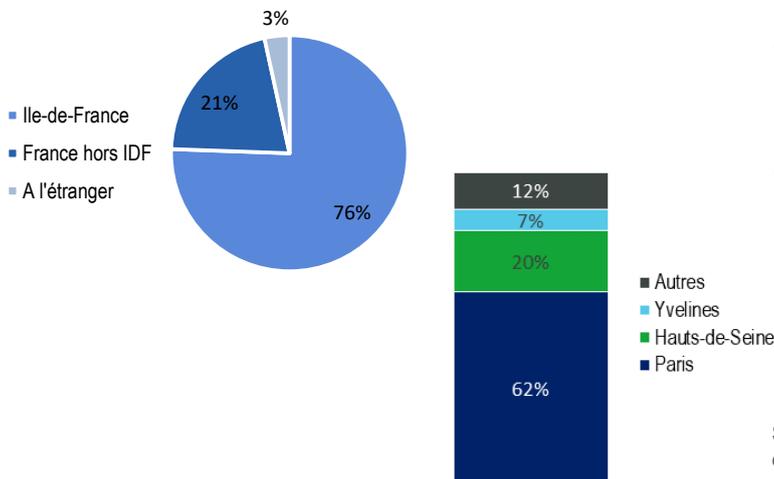
L'emploi salarié : Par salarié, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Promotion 2022 : Localisation de l'emploi

Répartition des ingénieurs selon leur lieu de travail et répartition de ceux travaillant en Ile-de-France



Au 1^{er} décembre 2023, 97 % des ingénieurs travaillent en France et 3 % à l'étranger.

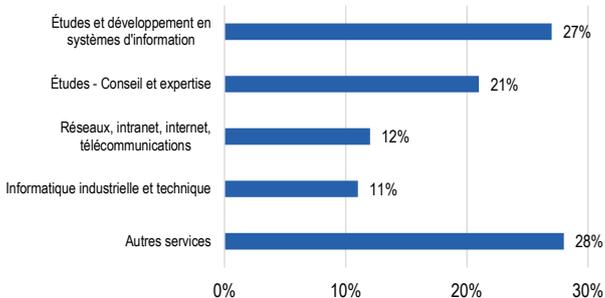
La région **Ile-de-France** est la principale zone d'emploi des ingénieurs (**trois quarts des emplois**).

Paris regroupe **62 %** des emplois localisés en Ile-de-France et **les Hauts-de-Seine 20 %**.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

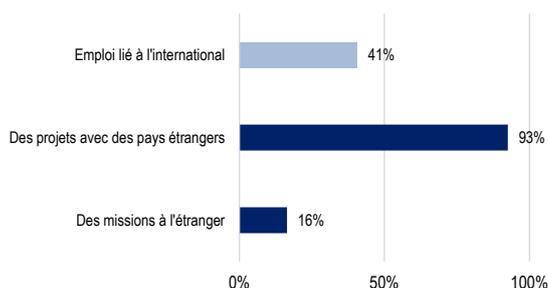
Promotion 2022 : Activités dans l'emploi

Services où travaillent les ingénieurs



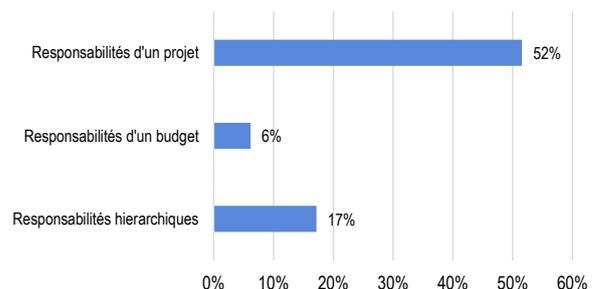
52 % des ingénieurs 2022 ont la **responsabilité d'un projet** et **17 %** ont des **responsabilités hiérarchiques**.

Fonctions liées à l'international



Deux tiers des ingénieurs 2022 travaillent au sein de ces 4 services : « Études et développement en systèmes d'information », « Études-Conseil et expertise », « Réseaux, intranet, internet, télécommunications » et « Informatique industrielle et technique ».

L'emploi comporte :

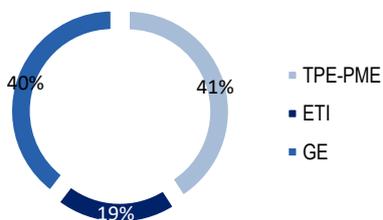


41 % des ingénieurs 2022 ont un emploi lié à l'international. Parmi eux, **93 %** gèrent des **projets avec des pays étrangers**.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2022 : Employeur

Répartition des ingénieurs selon la taille de leur entreprise

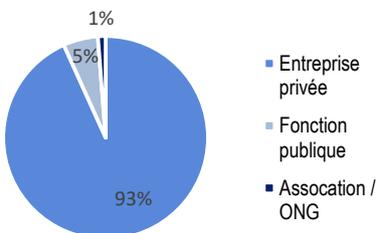


4 ingénieurs 2022 **sur 10** travaillent dans une grande structure (comme Capgemini, Safran, Société Générale) et **4** travaillent dans une **TPE-PME**.

TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d’employé < 250

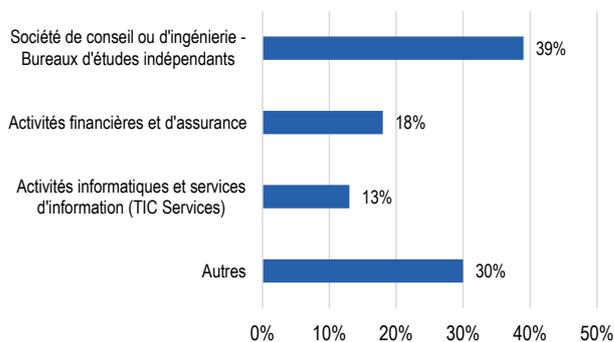
ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d’employé < 5000

Répartition des ingénieurs selon la catégorie de l’employeur



L’entreprise privée est le **principal employeur** des ingénieurs 2022, **93 %** des ingénieurs y travaillent.

Répartition des ingénieurs selon le secteur d’activité de l’employeur

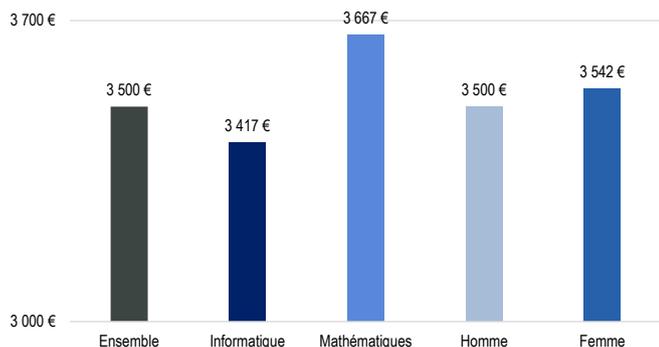


39 % des ingénieurs 2022 travaillent au sein d’une « **société de conseil, d’ingénierie ou un bureau d’études indépendant** ».

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2022 : Salaire

Salaire mensuel brut médian (hors prime) à temps plein en France



Au 1^{er} décembre 2023, la moitié des ingénieurs, diplômé en 2022, en emploi à temps plein en France, ont un salaire brut mensuel (hors prime) supérieur à **3 500 €**.

Le salaire brut mensuel médian (hors prime) des ingénieurs en mathématiques est de 250 € plus élevé que celui des ingénieurs en informatique.

Suivi du salaire mensuel brut médian (hors prime) à temps plein en France 1 an après l'obtention du diplôme (en €)

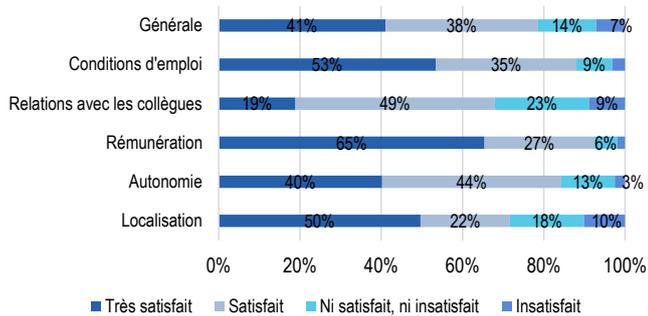
Promotion 2021	Promotion 2021	Promotion 2022
3 250 €	3 563 €	3 500 €

Salaire brut mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2022 : Satisfaction et adéquation de l'emploi

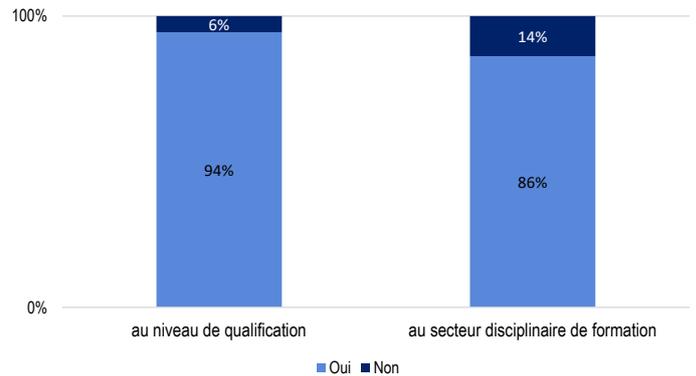
Satisfaction des ingénieurs vis à vis de leur emploi



79 % des ingénieurs 2022 estiment être **(très) satisfaits** de leur situation professionnelle en générale.

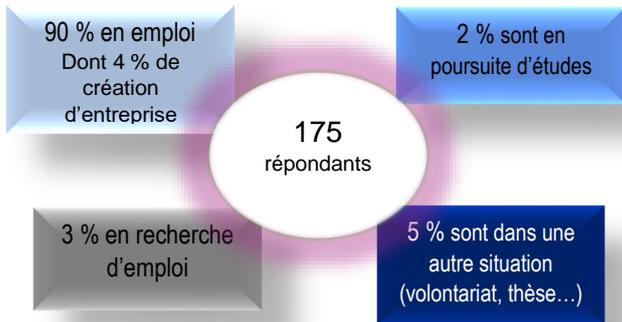
Plus de 9 ingénieurs sur 10 estiment que leur emploi correspond à leur **niveau de qualification** et **86 %** estiment que leur emploi correspond à leur **secteur disciplinaire de formation**.

L'emploi correspond :

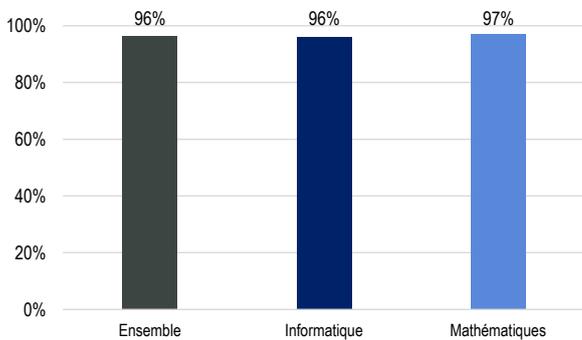


Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2023 : Promotion 2021



Taux d'insertion des ingénieurs 2 ans après l'obtention du diplôme (par spécialité)



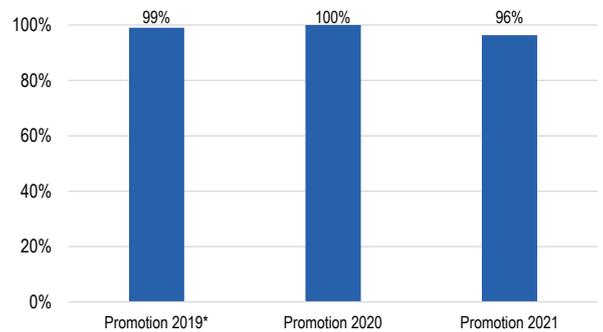
Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Au 1^{er} décembre 2023, soit 2 ans après l'obtention du diplôme, **90 %** des ingénieurs 2021 ont déclaré avoir **une activité professionnelle**.

Le **taux d'insertion** des diplômés 2021 **est de 96 %**. Ce taux a diminué de 4 points par rapport à la promotion précédente.

Pour 73 %, l'emploi au 1^{er} décembre 2023 est leur premier emploi.

Evolution du taux d'insertion des ingénieurs 2 ans après l'obtention du diplôme (par promotion)



*résultats statistiquement fragiles

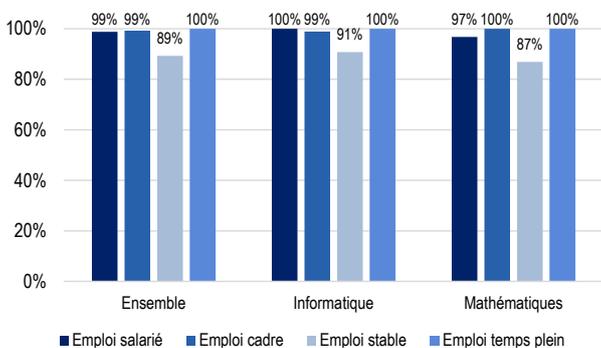
Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

Promotion 2021 : Caractéristiques de l'emploi occupé

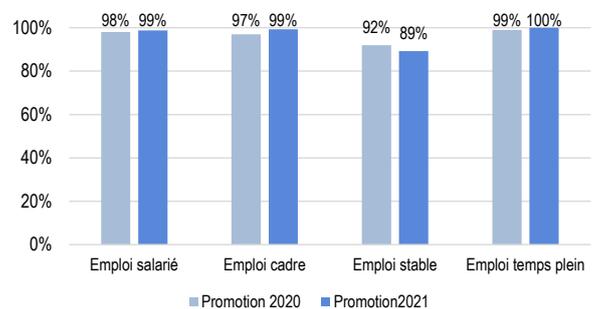
2 ans après l'obtention du diplôme : **100 %** des ingénieurs 2021 travaillent à **temps plein**, **99 %** sont **salariés**, **99 %** sont de niveau **cadre**. **89 %** des emplois sont **stables**.

Conditions d'emploi des ingénieurs 2 ans après l'obtention du diplôme (par spécialité)



Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Conditions d'emploi des ingénieurs 2 ans après l'obtention du diplôme (par promotion)



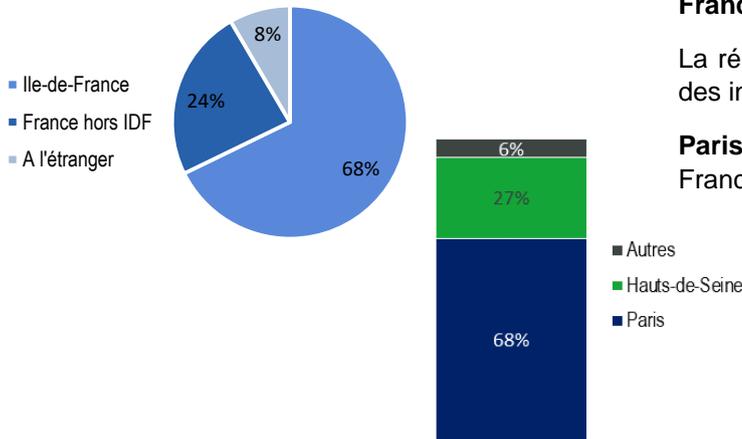
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Promotion 2021 : Localisation de l'emploi

Répartition des ingénieurs selon leur lieu de travail et répartition de ceux travaillant en Ile-de-France



Au 1^{er} décembre 2023, **92 %** des ingénieurs travaillent en **France** et **8 %** à l'**étranger**.

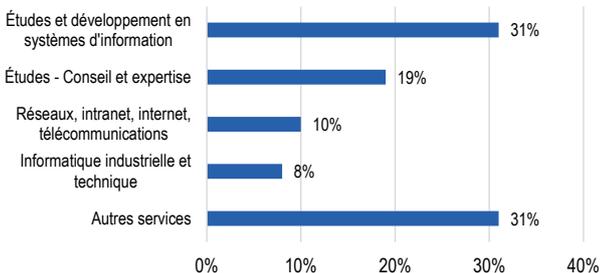
La région **Ile-de-France** est la principale zone d'emploi des ingénieurs (**7 emplois sur 10**).

Paris regroupe **68 %** des emplois localisés en Ile-de-France et **les Hauts-de-Seine 27 %**.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

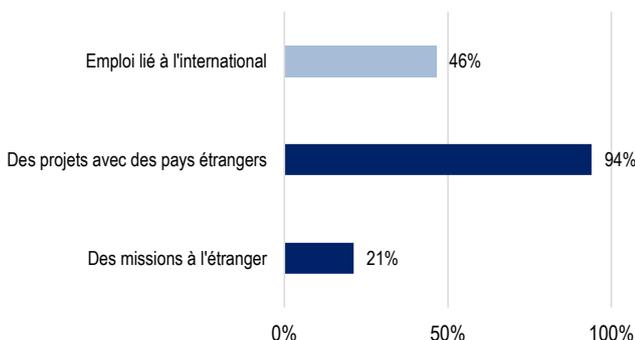
Promotion 2021 : Activités dans l'emploi

Services où travaillent les ingénieurs



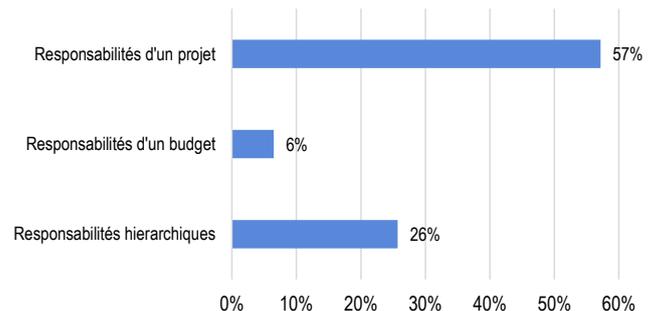
57 % des ingénieurs ont la **responsabilité d'un projet** et **26 %** ont des **responsabilités hiérarchiques**.

Fonctions liées à l'international



Deux tiers des ingénieurs 2021 travaillent au sein de ces 4 services : « Études et développement en systèmes d'information », « Études-Conseil et expertise », « Réseaux, intranet, internet, télécommunications » et « Informatique industrielle et technique ».

L'emploi comporte :

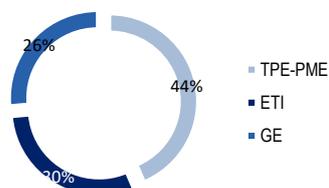


46 % des ingénieurs 2021 ont un emploi lié à l'international. Parmi eux, **94 %** gèrent des **projets avec des pays étrangers**.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2021 : Employeur

Répartition des ingénieurs selon la taille de leur entreprise



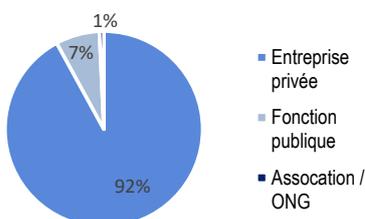
44 % des ingénieurs travaillent dans une **TPE-PME** (comme Adlere, Solution BI, BS Digital).

TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

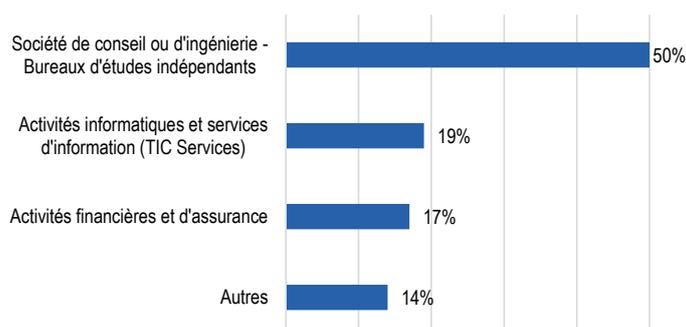
Répartition des ingénieurs selon la catégorie de l'employeur



L'entreprise privée est le **principal employeur** des ingénieurs 2 ans après l'obtention de leur diplôme, **92 %** des ingénieurs y travaillent.

La moitié des ingénieurs 2021 travaille dans une « **société de conseil, d'ingénierie ou un bureau d'études indépendant** ».

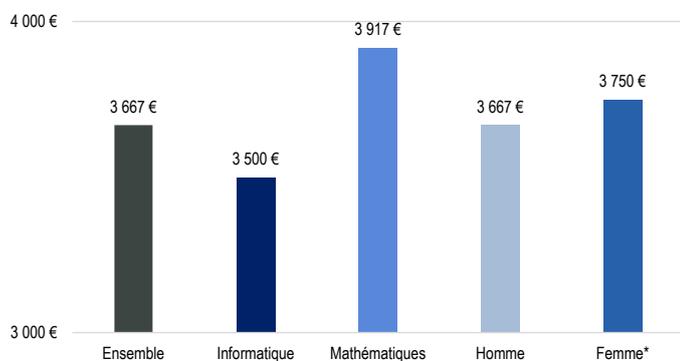
Répartition des ingénieurs selon le secteur d'activité de l'employeur



Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2021 : Salaire

Salaire mensuel brut médian (hors prime) à temps plein en France



Au 1^{er} décembre 2023, la moitié des ingénieurs diplômé en 2021, en emploi à temps plein en France, ont un salaire brut mensuel (hors prime) supérieur à **3 667 €**.

Le salaire brut mensuel médian (hors prime) des ingénieurs en mathématiques est de 417 € plus élevé que celui des ingénieurs en informatique.

*résultats statistiquement fragiles

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Suivi du salaire mensuel brut médian (hors prime) à temps plein en France 2 ans après l'obtention du diplôme (en €)

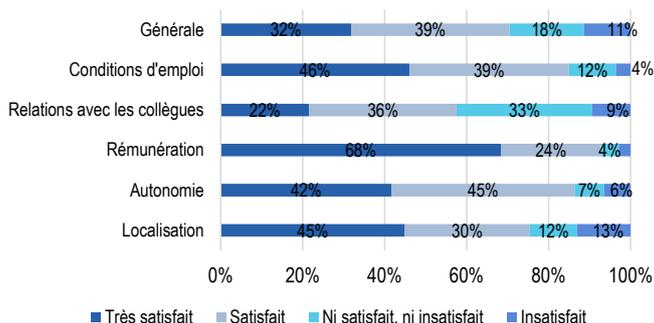
Promotion 2019*	Promotion 2020	Promotion 2021
3 417 €	3 583 €	3 667 €

Salaire brut mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Promotion 2021 : Satisfaction et adéquation de l'emploi

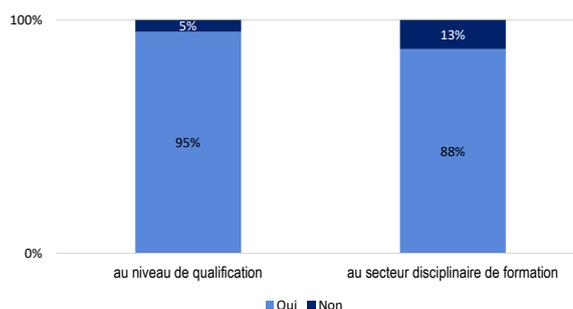
Satisfaction des ingénieurs vis à vis de leur emploi



71 % des ingénieurs 2021 estiment être **(très) satisfaits** de leur situation professionnelle en générale.

La satisfaction a baissé de 24 points par rapport à l'année dernière (insertion à 1 an). Une plus grande proportion des ingénieurs a un avis neutre (ni satisfaite ni insatisfaite) sur leur emploi.

L'emploi correspond :



Plus de 9 ingénieurs sur 10 estiment que leur emploi correspond à **leur niveau de qualification** et **presque de 9 sur 10** estiment que leur emploi correspond à **leur secteur disciplinaire de formation**.

Source : OVE – Enquête CGE 2024 des ingénieurs 2021, 2022 et 2023

Focus sur les ingénieurs en emploi en Île-de-France

	2021	2022	2023
Emploi en Ile-de-France	68 %	76 %	67 %
Taux d'insertion	100 %	100 %	100 %
Emploi cadre	100 %	100 %	100 %
Emploi stable	98 %	97 %	92 %
Salaire brut annuel médian à temps plein (hors prime)			
Ensemble	45 000 €	42 750 €	41 252 €
Informatique	44 000 €	42 000 €	41 000 €
Mathématiques	48 000 €	44 282 €	42 000 €
Génie civil*			**ns
Biotechnologie et chimie*			38 700 €
Homme	45 000 €	42 750 €	42 000 €
Femme	*45 000 €	43 000 €	41 000 €

*résultats statistiquement fragiles / ** non significatif